



DEMANDE DE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION D'UN VÉHICULE

cerfu
N° 13750*05

Articles R. 322-1 et suivants du code de la route

Veillez cocher la case correspondante :

- Certificat Duplicata Correction Changement de domicile
- Changement d'état civil ou d'état matrimonial Changement des caractéristiques techniques du véhicule

VÉHICULÉ

(A) Numéro d'immatriculation actuel Date d'achat, le cas échéant (I) Date de certificat actuel (B) Date de 1^{re} immatriculation

Numéro de formule du certificat d'immatriculation * (si nouveau format d'immatriculation. Ce numéro figure sur la 1^{re} page du certificat d'immatriculation sous la mention « Certificat d'immatriculation »)

Marque (D.1) Dénomination commerciale (D.3) **COULEUR DOMINANTE** (Veillez cocher les cases correspondantes)

Type variante version (D.2)

Numéro d'identification du véhicule (E) Genre national (J.1)

Numéro d'exploitation agricole, le cas échéant

Si véhicule pris en location, cocher la case correspondante: Véhicule en location longue durée en location courte durée en crédit-bail

<input type="checkbox"/> Clair	<input type="checkbox"/> Noir	<input type="checkbox"/> Jaune	<input type="checkbox"/> Gris
<input type="checkbox"/> Foncé	<input type="checkbox"/> Marron	<input type="checkbox"/> Vert	<input type="checkbox"/> Blanc
	<input type="checkbox"/> Rouge	<input type="checkbox"/> Bleu	
	<input type="checkbox"/> Orange	<input type="checkbox"/> Beige	

TITULAIRE

Personne physique Sexe : M F Personne morale N° SIREN, le cas échéant

Titulaire NOM DE NAISSANCE et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE pour une personne morale NOM D'USAGE (facultatif) : nom d'époux (se)

Né(e) Jour Mois Année à Commune Département Pays

Domicile

Etage / Escalier / Appartement Immeuble / Résidence / Bâtiment

N° de la voie Extension (bis, ter,...) Type de voie (avenue, etc.) Libellé de voie

Lieu-dit / BP / Localité (si différente de la commune) Tél. portable (recommandé)

Code postal Commune Mél (recommandé)

Dans le cas de multi-propriété, veuillez indiquer le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation

Co-titulaire le cas échéant NOM DE NAISSANCE et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE pour une personne morale NOM D'USAGE (facultatif) : nom d'époux (se) N° SIREN, le cas échéant

LOUEUR (en cas de location ou crédit-bail)

Personne physique Sexe : M F Personne morale N° SIREN, le cas échéant

NOM DE NAISSANCE et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE pour une personne morale NOM D'USAGE (facultatif) : nom d'époux (se)

Etage / Escalier / Appartement Immeuble / Résidence / Bâtiment

N° de la voie Extension (bis, ter,...) Type de voie (avenue, etc.) Libellé de voie

Lieu-dit / BP / Localité (si différente de la commune) Tél. portable (recommandé)

Code postal Commune Mél (recommandé)

LOCATAIRE (en cas de location longue durée ou crédit-bail)

Personne physique Sexe : M F Personne morale N° SIREN, le cas échéant

NOM DE NAISSANCE et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE pour une personne morale NOM D'USAGE (facultatif) : nom d'époux (se)

Etage / Escalier / Appartement Immeuble / Résidence / Bâtiment

N° de la voie Extension (bis, ter,...) Type de voie (avenue, etc.) Libellé de voie

Lieu-dit / BP / Localité (si différente de la commune) Tél. portable (recommandé)

Code postal Commune Mél (recommandé)

Le titulaire Fait à : Le : Signature :	Le loueur (Société de location en cas de crédit-bail) Fait à : Le : Signature : (Pour les sociétés: nom, qualité du signataire et cachet)	Le locataire (Si location longue durée ou en crédit-bail) Fait à : Le : Signature : (Pour les sociétés: nom, qualité du signataire et cachet)	CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION Vu les pièces justificatives <input type="checkbox"/> Rejet de la demande <input type="checkbox"/> Motif : Usage (veillez cocher la case correspondante): Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Mode d'expédition du titre : Vole postale <input type="checkbox"/> Retrait à l'imprimerie Nationale <input type="checkbox"/>
Je m'oppose à la réutilisation de mes données personnelles à des fins de prospection commerciale**: Le titulaire <input type="checkbox"/> Le loueur <input type="checkbox"/> Le locataire <input type="checkbox"/>			

* La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès d'une préfecture de son choix.
** Uniquement pour les personnes physiques

PIÈCE A JOINDRE A UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION D'UN VEHICULE

PIÈCE JUSTIFICATIVES DE L'IDENTITE ET DU DOMILE	
<p>1. Identité (pièces admises en cours de validité)</p> <ul style="list-style-type: none"> - carte nationale d'identité française ou étrangère, - permis de conduire français ou étranger, - carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires française, - passeport français ou étranger, - carte de combattant délivrée par les autorités françaises, - carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résident de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen. 	<ul style="list-style-type: none"> - justification de l'existence légale pour les personnes morales de type industriel, commercial ou civil, entreprises individuelles, associations : (extrait K bis ou L bis et récépissé de déclaration des statuts pour les associations). <p>2. Domicile (justification par tout moyen, notamment)</p> <ul style="list-style-type: none"> - titre de propriété, - certificat d'imposition ou de non imposition, - quittance de loyer, de gaz, d'électricité ou de téléphone (y compris de portable), - attestation d'assurance du logement.

Une personne qui emploierait un faux nom ou un faux état civil dans un document administratif ou déclarerait une fausse adresse encourrait les peines prévus aux articles L.433-198 et L.441-7 du Code pénal.

AUTRES PIÈCES A JOINDRE DANS LES CAS PARTICULIERS SUIVANTS

	VÉHICULE NEUF	VÉHICULE D'OCCASION
ACOUIS EN FRANCE	<ul style="list-style-type: none"> - notice descriptive (véhicule de plus de 3.5T), - certificat de conformité délivré par le constructeur ou son représentant, - certificat de cession ou facture. 	<ul style="list-style-type: none"> - carte grise (ou sa partie principale s'il s'agit du nouveau modèle) revêtue de la mention apposée par l'ancien propriétaire : "vendu le" (date de transaction), suivie de sa signature, - certificat de cession établi par l'ancien propriétaire (original, sans rature, ni surcharge), - preuve d'un contrôle technique de moins de 6mois (ou de 2 mois si une contre-visite a été prescrite) pour les véhicules de moins de 3.5T dont l'âge et le genre les soumettent à cette obligation, - preuve d'une visite technique en cours de validité pour les véhicules de plus de 3.5T. - chèque à l'ordre du Régisseur de recettes.
	<ul style="list-style-type: none"> - certificat de conformité délivré dans le pays d'achat, - attestation d'identification du véhicule délivrée soit par le constructeur ou son représentant en France, soit par la DRIDE si le certificat de conformité ne permet pas l'immatriculation directe, ou procès-verbal de réception à titre isolé établi par la DIDRE, - certificat fiscal pour un véhicule provenant d'un état membre de l'Union européenne, sauf pour un véhicule agricole ou forestier, un engin spécial, une remorque et une semi-remorque, - certificat de dédouanement 846 A pour un véhicule provenant d'un Etat tiers à l'Union européenne ou devant être immatriculé en série TT, IT, diplomatique ou assimilé, - certificat de cession ou facture établie par le vendeur 	<ul style="list-style-type: none"> - certificat d'immatriculation précédent ou bien, s'il a été conservé par les autorités administratives du pays d'origine : <ul style="list-style-type: none"> • soit une pièce officielle prouvant l'origine de propriété du véhicule ou certifiant que ce certificat a été retiré, • soit un certificat international pour automobiles en cours de validité délivré par ces autorités, - certificat de cession ou facture, - certificat fiscal pour un véhicule provenant d'un état membre de l'Union européenne, sauf pour un véhicule agricole ou forestier, un engin spécial, une remorque et une semi-remorque - certificat de dédouanement 846 A pour un véhicule provenant d'un Etat tiers à l'Union européenne, - certificat de conformité au type communautaire ou attestation d'identification du véhicule délivrée soit par le constructeur ou son représentant en France, soit par la DRIRE (sauf si le véhicule réceptionné CE peut être identifié sur la base du certificat d'immatriculation) ou procès-verbal de réception à titre isolé établie par la DRIRE, - preuve d'un contrôle technique de moins de 6mois (ou de moins de 2mois si une contre-visite a été prescrite) pour les véhicules de moins de 3.5 t dont l'âge et le genre les soumettent à cette obligation, - preuve d'une visite technique en cours de validité pour les véhicules de plus de 3.5t
ACOUIS A L'ÉTRANGER	<ul style="list-style-type: none"> - notice descriptive (véhicule de plus de 3.5T), - certificat de conformité délivré par le constructeur ou son représentant, - certificat de cession ou facture. 	<ul style="list-style-type: none"> - carte grise (ou sa partie principale s'il s'agit du nouveau modèle) revêtue de la mention apposée par l'ancien propriétaire : "vendu le" (date de transaction), suivie de sa signature, - certificat de cession établi par l'ancien propriétaire (original, sans rature, ni surcharge), - preuve d'un contrôle technique de moins de 6mois (ou de 2 mois si une contre-visite a été prescrite) pour les véhicules de moins de 3.5T dont l'âge et le genre les soumettent à cette obligation, - preuve d'une visite technique en cours de validité pour les véhicules de plus de 3.5T. - chèque à l'ordre du Régisseur de recettes.
	<ul style="list-style-type: none"> - certificat de conformité délivré dans le pays d'achat, - attestation d'identification du véhicule délivrée soit par le constructeur ou son représentant en France, soit par la DRIDE si le certificat de conformité ne permet pas l'immatriculation directe, ou procès-verbal de réception à titre isolé établi par la DIDRE, - certificat fiscal pour un véhicule provenant d'un état membre de l'Union européenne, sauf pour un véhicule agricole ou forestier, un engin spécial, une remorque et une semi-remorque, - certificat de dédouanement 846 A pour un véhicule provenant d'un Etat tiers à l'Union européenne ou devant être immatriculé en série TT, IT, diplomatique ou assimilé, - certificat de cession ou facture établie par le vendeur 	<ul style="list-style-type: none"> - certificat d'immatriculation précédent ou bien, s'il a été conservé par les autorités administratives du pays d'origine : <ul style="list-style-type: none"> • soit une pièce officielle prouvant l'origine de propriété du véhicule ou certifiant que ce certificat a été retiré, • soit un certificat international pour automobiles en cours de validité délivré par ces autorités, - certificat de cession ou facture, - certificat fiscal pour un véhicule provenant d'un état membre de l'Union européenne, sauf pour un véhicule agricole ou forestier, un engin spécial, une remorque et une semi-remorque - certificat de dédouanement 846 A pour un véhicule provenant d'un Etat tiers à l'Union européenne, - certificat de conformité au type communautaire ou attestation d'identification du véhicule délivrée soit par le constructeur ou son représentant en France, soit par la DRIRE (sauf si le véhicule réceptionné CE peut être identifié sur la base du certificat d'immatriculation) ou procès-verbal de réception à titre isolé établie par la DRIRE, - preuve d'un contrôle technique de moins de 6mois (ou de moins de 2mois si une contre-visite a été prescrite) pour les véhicules de moins de 3.5 t dont l'âge et le genre les soumettent à cette obligation, - preuve d'une visite technique en cours de validité pour les véhicules de plus de 3.5t
POUR LES CYCLOMOTEUR N'AYANT JAMAIS ETE IMMATRICULES		
En l'absence de certificat de conformité, vous devez vous reporter aux indications figurant sur la facture du véhicule ou votre attestation d'assurance et renseigner au minimum les rubriques D1 (marque) D2 (type variante version) E (numéro d'identification) et J1 (genre) faute de quoi le véhicule ne pourra pas être immatriculé.		
VEHICULE PRECEDEMENT IMMATRICULE EN SERIE TT, IT, DIPLOMATIQUE OU ASSIMILE	CAS DE PLUSIEURS COPROPRIETAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> - certificat de dédouanement 846A, - procès-verbal de réception à titre isolé délivré par la DRIRE compétente si le véhicule n'était pas conforme à un type réceptionné. 	<ul style="list-style-type: none"> -pièces justificatives de l'identité de chaque copropriétaire. -pièces justificatives du domicile du copropriétaire dont l'adresse va figurer sur la carte 	
DEMANDE DE DUPLICATA	CHANGEMENT DE DOMICILE	
<ul style="list-style-type: none"> Carte grise détériorée, déclaration de perte ou de vol, preuve de l'exécution d'un contrôle ou d'une visite technique pour les véhicules dont l'âge et le genre les soumettent à cette obligation. 	<ul style="list-style-type: none"> -ancienne carte grise - justificatif de la nouvelle adresse 	
RECTIFICATION		
<ul style="list-style-type: none"> -Modification de la carrosserie : certificat du carrossier constructeur. -Transformations notables : toute transformation entraînant une modification des caractéristiques technique mentionnées sur la carte grise. -Procès verbal de réception à titre isolé. 		

Pour les personnes hébergées : fournir une attestation d'hébergement, le justificatif au nom de l'hébergeant et la copie de sa pièce d'identité. De plus, fournir un document officiel montrant la réalité de la résidence du demandeur chez l'hébergeant (attestation de Sécurité Social, CAF, Pole Emploi, RIB etc...)